

Dans la conception israéliite du monde, c'est ici-bas qu'il faut réaliser le plus de justice possible. D'où il résulte qu'il faut changer radicalement et par tous les moyens la société actuelle.

D'accord avec l'anarchiste Pelloutier, l'économiste Paul Leroy-Beaulieu a écrit : l'idée de justice sociale est une idée sacrée.

Le travailleur juif est socialiste. Il sait que les hommes de sa race ont toujours gagné leurs droits dans des conditions d'ordre politique ou révolutionnaire.

En France le juif a été émancipé au lendemain de 89; en 1849, alors qu'à peine les rois étaient raffermis sur leurs trônes les Anglais et les Danois faisaient rentrer les israélites dans le droit commun, les Italiens en 1860, quelques mois à peine après que l'unité italienne eut été proclamée, les allemands en 1871 après qu'à Versailles on eût constitué l'empire d'Allemagne.

La même année, le décret Crémieux accordait aux juifs algériens les droits affectés au titre de citoyen français.

L'Espagne attend-elle la fin d'une guerre malheureuse; qu'attend le czar pour reconnaître aux juifs les droits que son grand père a reconnus aux moujiks ? La France est, dit-on, la tête de colonne de l'humanité, c'est elle qui imprime au monde ces mouvements qui brisent les chaînes et les entraves; aujourd'hui c'est en France et en Galicie que le microscope de l'antisémitisme commet le plus de ravages.

Notre patrie va-t-elle donner l'exemple aux nations déjà contaminées ? Les persécutions vont-elles sévir plus cruelles et le juif tyranisé en France, en Russie, en Roumanie, en Espagne, persécuté en Portugal, en Allemagne, en Autriche, va-t-il de nouveau errer à travers le monde à la recherche d'une nation hospitalière à la quelle il apportera le tribut d'Israël ? La future Dreyfus aura provoqué cette acédie.

Si, hier, un juif, un officier de l'état-major a été placé dans des conditions telles qu'il lui fut possible de commettre le crime de lèse-patrie, certains sectaires rendent toute une race solidaire.

Mais, objectera-t-on, s'il est un criminel dans une race, pourquoi la race serait-elle honnie, alors que s'il est un traître dans un état-major, pourquoi tout cet état-major aurait-il le droit au respect ?

Camille LECOQ.

Les intérêts du petit commerce

Le Petit Commerce a ses représentants à la Chambre; ses députés viennent même de se constituer en groupe parlementaire des intérêts commerciaux et d'élaborer un programme.

Dans ce programme général et minimum, il est question de la suppression des économats qui les sollicitent et de toutes les coopératives formées entre employés et salariés de l'état, de l'application du droit commun aux associations coopératives et de la patente proportionnelle aux grands magasins, de la suppression des octrois et du privilège accordé aux propriétaires en cas de liquidation judiciaire ou faillite, de l'assimilation des propriétés aux autres créanciers, de la réglementation nouvelle de la régie, du droit de faire la preuve et de l'application de la loi Bérenger aux délits commerciaux, de la modification des règlements concernant les agents de transport par grande vitesse et la responsabilité des compagnies de chemins de fer en cas de retard, d'un projet de loi tendant à rendre productives d'intérêts les sommes déposées sous forme de loyers d'avance ou sous forme de cautionnements, etc.

Nous connaissons déjà ce programme et nous connaissons même des candidats socialistes qui, aux dernières élections législatives, ont signé les revendications du petit commerce, tout en faisant certaines observations de principes qu'ils jugèrent nécessaires.

Hâtons-nous de dire que le groupe parlementaire des intérêts commerciaux aurait bien fait d'être plus catégorique en matière de réforme fiscale.

Il se contente de vouloir la suppression des octrois, leur remplacement par des taxes directes, la modification de la loi sur les patentes et l'application de la patente proportionnelle au chiffre d'affaires sur les grands magasins.

C'est, en somme, déclarer qu'il ne veut l'impôt progressif qu'appliqué au Grand Commerce.

D'autre part, il se contente de réclamer la modification des délais de transport par grande vitesse et la responsabilité des compagnies de chemins de fer, au lieu de vouloir nettement la naturalisation ou socialisation des voies ferrées — réforme économique qui permettrait à

L'état la réduction des frais de transport des voyageurs et des marchandises.

Mais enfin, ce n'est là qu'un programme minimum fait pour donner satisfaction à la nombreuse et modeste corporation commerciale que la faillite, due à l'impôt, à la concurrence et à la crise ouvrière, menace chaque jour.

Dans le manifeste que les députés du petit commerce adressent à tous leurs collègues du Parlement, nous relevons le passage suivant : « Les transformations économiques qui s'opèrent sans cesse dans notre société, la concentration des capitaux, le développement considérable des grands magasins et associations de consommation, ont créé une situation difficile à tous ceux qui, avec un capital modeste et par leur propre travail, essaient péniblement d'assurer l'existence des leurs.

« Beaucoup d'entre eux, découragés ou vaincus, ont abandonné la lutte, il faut leur redonner du courage et créer une législation équitable rétablissant les conditions d'égalité entre tous.

« On avouera que ce n'est pas encore un tel programme que se rétabliront les conditions d'égalité commerciale.

La législation veut opérer la transformation économique qui s'impose dans le commerce comme dans l'industrie et l'agriculture, sans trop de douleur pour ceux qui vivent de la petite forme de vente et d'échange; mais dans la société actuelle c'est la féodalité commerciale qui triomphera brutalement de toutes les résistances du petit commerce.

Il vaudrait mieux en venir tout de suite au collectivisme.

H. G.

EN BELGIQUE

UN DRAME CONJUGAL

Un drame conjugal s'est déroulé ce matin, place Ste-Croix, à Ixelles.

Un cabaretier, nommé D..., était un buveur incorrigible. Tous les matins il se levait une ou deux heures avant sa femme pour pouvoir boire à son aise.

Ce matin, le mari, comme de coutume, se leva pour aller à son cabinet et entra dans sa chambre, où se trouvait sa femme qui cherchait quelque chose dans une armoire.

Le mari, qui se sentait fatigué, se précipita vers la table où se trouvait une bouteille de cognac et se versa un verre.

Un médecin fut appelé auprès de la pauvre femme; il déclara que l'état de la blessée ne laissait aucun espoir.

Le coupable, après avoir été interrogé par le Parquet, a été écroué à la prison de St-Gilles.

UN DÉPUTÉ EN FUITE

On annonce que le député Roger, qui devait se rendre à la prison de Mons en vertu d'un mandat de comparution, a préféré se réfugier à l'étranger.

UN DRAME DE L'ESCAUT

Les recherches faites pour retrouver les cadavres des victimes du drame de dimanche ont été très fructueuses; successivement on a repêché les cadavres de Van Tongerlo et de Pierre De Paep.

UN DÉPUTÉ EN FUITE

On annonce que le député Roger, qui devait se rendre à la prison de Mons en vertu d'un mandat de comparution, a préféré se réfugier à l'étranger.

UN DRAME DE L'ESCAUT

Les recherches faites pour retrouver les cadavres des victimes du drame de dimanche ont été très fructueuses; successivement on a repêché les cadavres de Van Tongerlo et de Pierre De Paep.

UN DÉPUTÉ EN FUITE

On annonce que le député Roger, qui devait se rendre à la prison de Mons en vertu d'un mandat de comparution, a préféré se réfugier à l'étranger.

UN DRAME DE L'ESCAUT

Les recherches faites pour retrouver les cadavres des victimes du drame de dimanche ont été très fructueuses; successivement on a repêché les cadavres de Van Tongerlo et de Pierre De Paep.

UN DÉPUTÉ EN FUITE

On annonce que le député Roger, qui devait se rendre à la prison de Mons en vertu d'un mandat de comparution, a préféré se réfugier à l'étranger.

UN DRAME DE L'ESCAUT

Les recherches faites pour retrouver les cadavres des victimes du drame de dimanche ont été très fructueuses; successivement on a repêché les cadavres de Van Tongerlo et de Pierre De Paep.

UN DÉPUTÉ EN FUITE

On annonce que le député Roger, qui devait se rendre à la prison de Mons en vertu d'un mandat de comparution, a préféré se réfugier à l'étranger.

UN DRAME DE L'ESCAUT

Les recherches faites pour retrouver les cadavres des victimes du drame de dimanche ont été très fructueuses; successivement on a repêché les cadavres de Van Tongerlo et de Pierre De Paep.

UN DÉPUTÉ EN FUITE

On annonce que le député Roger, qui devait se rendre à la prison de Mons en vertu d'un mandat de comparution, a préféré se réfugier à l'étranger.

INFORMATIONS

"L'AURORE" POURSUIVI

Paris, 10 juillet.

LE PROCES ZOLA

Versailles, 10 juillet.

UN VILLAGE INCENDIE

Limoges, 10 juillet.

L'ANTISÉMITISME EN ALGERIE

Alger, 10 juillet.

La Réaction en Italie

Rome, 10 juillet.

LA QUESTION DES SUCRES

Berlin, 10 juillet.

LE NAUFRAGE

New-York, 10 juillet.

UNE FEMME VITRIOLÉE

Dunkerque.

LA MUSIQUE DE FRAMERIES

La musique de Fraternité arrivera aujourd'hui à Roubaix par le train de 10 h.

LAURÉATS DE L'ECOLE NATIONALE DE MUSIQUE

Voici la liste des lauréats de l'école nationale de musique.

LAURÉATS DE L'ECOLE NATIONALE DE MUSIQUE

Classes de solfège (adultes). — Professeur M. Arthur Turbelli.

Voilà mention : Michon Pierre, Merchez Jules, Vangermée Charles, Michon Albert.

2e mention : Lepoutre Vincent, Fremaux Henri, Choquet René, Bonie Léon, Noyon Henri.

3e mention : Dezeveluyt Elie, Chavet René, Bondt Alfred, Leclercq Lévin.

4e mention : Dezeveluyt Elie, Chavet René, Bondt Alfred, Leclercq Lévin.

5e mention : Dezeveluyt Elie, Chavet René, Bondt Alfred, Leclercq Lévin.

6e mention : Dezeveluyt Elie, Chavet René, Bondt Alfred, Leclercq Lévin.

7e mention : Dezeveluyt Elie, Chavet René, Bondt Alfred, Leclercq Lévin.

8e mention : Dezeveluyt Elie, Chavet René, Bondt Alfred, Leclercq Lévin.

9e mention : Dezeveluyt Elie, Chavet René, Bondt Alfred, Leclercq Lévin.

10e mention : Dezeveluyt Elie, Chavet René, Bondt Alfred, Leclercq Lévin.

11e mention : Dezeveluyt Elie, Chavet René, Bondt Alfred, Leclercq Lévin.

12e mention : Dezeveluyt Elie, Chavet René, Bondt Alfred, Leclercq Lévin.

13e mention : Dezeveluyt Elie, Chavet René, Bondt Alfred, Leclercq Lévin.

14e mention : Dezeveluyt Elie, Chavet René, Bondt Alfred, Leclercq Lévin.

15e mention : Dezeveluyt Elie, Chavet René, Bondt Alfred, Leclercq Lévin.

16e mention : Dezeveluyt Elie, Chavet René, Bondt Alfred, Leclercq Lévin.

17e mention : Dezeveluyt Elie, Chavet René, Bondt Alfred, Leclercq Lévin.

18e mention : Dezeveluyt Elie, Chavet René, Bondt Alfred, Leclercq Lévin.

19e mention : Dezeveluyt Elie, Chavet René, Bondt Alfred, Leclercq Lévin.

20e mention : Dezeveluyt Elie, Chavet René, Bondt Alfred, Leclercq Lévin.

21e mention : Dezeveluyt Elie, Chavet René, Bondt Alfred, Leclercq Lévin.

22e mention : Dezeveluyt Elie, Chavet René, Bondt Alfred, Leclercq Lévin.

23e mention : Dezeveluyt Elie, Chavet René, Bondt Alfred, Leclercq Lévin.

24e mention : Dezeveluyt Elie, Chavet René, Bondt Alfred, Leclercq Lévin.

25e mention : Dezeveluyt Elie, Chavet René, Bondt Alfred, Leclercq Lévin.

26e mention : Dezeveluyt Elie, Chavet René, Bondt Alfred, Leclercq Lévin.

27e mention : Dezeveluyt Elie, Chavet René, Bondt Alfred, Leclercq Lévin.

28e mention : Dezeveluyt Elie, Chavet René, Bondt Alfred, Leclercq Lévin.

29e mention : Dezeveluyt Elie, Chavet René, Bondt Alfred, Leclercq Lévin.

30e mention : Dezeveluyt Elie, Chavet René, Bondt Alfred, Leclercq Lévin.

31e mention : Dezeveluyt Elie, Chavet René, Bondt Alfred, Leclercq Lévin.

32e mention : Dezeveluyt Elie, Chavet René, Bondt Alfred, Leclercq Lévin.

33e mention : Dezeveluyt Elie, Chavet René, Bondt Alfred, Leclercq Lévin.

34e mention : Dezeveluyt Elie, Chavet René, Bondt Alfred, Leclercq Lévin.

35e mention : Dezeveluyt Elie, Chavet René, Bondt Alfred, Leclercq Lévin.

36e mention : Dezeveluyt Elie, Chavet René, Bondt Alfred, Leclercq Lévin.

37e mention : Dezeveluyt Elie, Chavet René, Bondt Alfred, Leclercq Lévin.

38e mention : Dezeveluyt Elie, Chavet René, Bondt Alfred, Leclercq Lévin.

39e mention : Dezeveluyt Elie, Chavet René, Bondt Alfred, Leclercq Lévin.

40e mention : Dezeveluyt Elie, Chavet René, Bondt Alfred, Leclercq Lévin.

41e mention : Dezeveluyt Elie, Chavet René, Bondt Alfred, Leclercq Lévin.

42e mention : Dezeveluyt Elie, Chavet René, Bondt Alfred, Leclercq Lévin.

43e mention : Dezeveluyt Elie, Chavet René, Bondt Alfred, Leclercq Lévin.

44e mention : Dezeveluyt Elie, Chavet René, Bondt Alfred, Leclercq Lévin.

45e mention : Dezeveluyt Elie, Chavet René, Bondt Alfred, Leclercq Lévin.

46e mention : Dezeveluyt Elie, Chavet René, Bondt Alfred, Leclercq Lévin.

47e mention : Dezeveluyt Elie, Chavet René, Bondt Alfred, Leclercq Lévin.

48e mention : Dezeveluyt Elie, Chavet René, Bondt Alfred, Leclercq Lévin.

49e mention : Dezeveluyt Elie, Chavet René, Bondt Alfred, Leclercq Lévin.

50e mention : Dezeveluyt Elie, Chavet René, Bondt Alfred, Leclercq Lévin.

51e mention : Dezeveluyt Elie, Chavet René, Bondt Alfred, Leclercq Lévin.

52e mention : Dezeveluyt Elie, Chavet René, Bondt Alfred, Leclercq Lévin.

53e mention : Dezeveluyt Elie, Chavet René, Bondt Alfred, Leclercq Lévin.

54e mention : Dezeveluyt Elie, Chavet René, Bondt Alfred, Leclercq Lévin.

55e mention : Dezeveluyt Elie, Chavet René, Bondt Alfred, Leclercq Lévin.

56e mention : Dezeveluyt Elie, Chavet René, Bondt Alfred, Leclercq Lévin.

57e mention : Dezeveluyt Elie, Chavet René, Bondt Alfred, Leclercq Lévin.

58e mention : Dezeveluyt Elie, Chavet René, Bondt Alfred, Leclercq Lévin.

59e mention : Dezeveluyt Elie, Chavet René, Bondt Alfred, Leclercq Lévin.

60e mention : Dezeveluyt Elie, Chavet René, Bondt Alfred, Leclercq Lévin.

61e mention : Dezeveluyt Elie, Chavet René, Bondt Alfred, Leclercq Lévin.

62e mention : Dezeveluyt Elie, Chavet René, Bondt Alfred, Leclercq Lévin.

63e mention : Dezeveluyt Elie, Chavet René, Bondt Alfred, Leclercq Lévin.

64e mention : Dezeveluyt Elie, Chavet René, Bondt Alfred, Leclercq Lévin.

65e mention : Dezeveluyt Elie, Chavet René, Bondt Alfred, Leclercq Lévin.

66e mention : Dezeveluyt Elie, Chavet René, Bondt Alfred, Leclercq Lévin.

67e mention : Dezeveluyt Elie, Chavet René, Bondt Alfred, Leclercq Lévin.

68e mention : Dezeveluyt Elie, Chavet René, Bondt Alfred, Leclercq Lévin.

69e mention : Dezeveluyt Elie, Chavet René, Bondt Alfred, Leclercq Lévin.

70e mention : Dezeveluyt Elie, Chavet René, Bondt Alfred, Leclercq Lévin.

71e mention : Dezeveluyt Elie, Chavet René, Bondt Alfred, Leclercq Lévin.

72e mention : Dezeveluyt Elie, Chavet René, Bondt Alfred, Leclercq Lévin.

73e mention : Dezeveluyt Elie, Chavet René, Bondt Alfred, Leclercq Lévin.

74e mention : Dezeveluyt Elie, Chavet René, Bondt Alfred, Leclercq Lévin.

75e mention : Dezeveluyt Elie, Chavet René, Bondt Alfred, Leclercq Lévin.

76e mention : Dezeveluyt Elie, Chavet René, Bondt Alfred, Leclercq Lévin.

77e mention : Dezeveluyt Elie, Chavet René, Bondt Alfred, Leclercq Lévin.

78e mention : Dezeveluyt Elie, Chavet René, Bondt Alfred, Leclercq Lévin.

79e mention : Dezeveluyt Elie, Chavet René, Bondt Alfred, Leclercq Lévin.

80e mention : Dezeveluyt Elie, Chavet René, Bondt Alfred, Leclercq Lévin.

81e mention : Dezeveluyt Elie, Chavet René, Bondt Alfred, Leclercq Lévin.

82e mention : Dezeveluyt Elie, Chavet René, Bondt Alfred, Leclercq Lévin.

83e mention : Dezeveluyt Elie, Chavet René, Bondt Alfred, Leclercq Lévin.

84e mention : Dezeveluyt Elie, Chavet René, Bondt Alfred, Leclercq Lévin.

85e mention : Dezeveluyt Elie, Chavet René, Bondt Alfred, Leclercq Lévin.

86e mention : Dezeveluyt Elie, Chavet René, Bondt Alfred, Leclercq Lévin.

87e mention : Dezeveluyt Elie, Chavet René, Bondt Alfred, Leclercq Lévin.

88e mention : Dezeveluyt Elie, Chavet René, Bondt Alfred, Leclercq Lévin.

89e mention : Dezeveluyt Elie, Chavet René, Bondt Alfred, Leclercq Lévin.

90e mention : Dezeveluyt Elie, Chavet René, Bondt Alfred, Leclercq Lévin.

91e mention : Dezeveluyt Elie, Chavet René, Bondt Alfred, Leclercq Lévin.

92e mention : Dezeveluyt Elie, Chavet René, Bondt Alfred, Leclercq Lévin.

93e mention : Dezeveluyt Elie, Chavet René, Bondt Alfred, Leclercq Lévin.

94e mention : Dezeveluyt Elie, Chavet René, Bondt Alfred, Leclercq Lévin.

95e mention : Dezeveluyt Elie, Chavet René, Bondt Alfred, Leclercq Lévin.

96e mention : Dezeveluyt Elie, Chavet René, Bondt Alfred, Leclercq Lévin.

97e mention : Dezeveluyt Elie, Chavet René, Bondt Alfred, Leclercq Lévin.

98e mention : Dezeveluyt Elie, Chavet René, Bondt Alfred, Leclercq Lévin.

99e mention : Dezeveluyt Elie, Chavet René, Bondt Alfred, Leclercq Lévin.

100e mention : Dezeveluyt Elie, Chavet René, Bondt Alfred, Leclercq Lévin.

101e mention : Dezeveluyt Elie, Chavet René, Bondt Alfred, Leclercq Lévin.

102e mention : Dezeveluyt Elie, Chavet René, Bondt Alfred, Leclercq Lévin.

103e mention : Dezeveluyt Elie, Chavet René, Bondt Alfred, Leclercq Lévin.

104e mention : Dezeveluyt Elie, Chavet René, Bondt Alfred, Leclercq Lévin.

105e mention : Dezeveluyt Elie, Chavet René, Bondt Alfred, Leclercq Lévin.

106e mention : Dezeveluyt Elie, Chavet René, Bondt Alfred, Leclercq Lévin.

107e mention : Dezeveluyt Elie, Chavet René, Bondt Alfred, Leclercq Lévin.

108e mention : Dezeveluyt Elie, Chavet René, Bondt Alfred, Leclercq Lévin.

109e mention : Dezeveluyt Elie, Chavet René, Bondt Alfred, Leclercq Lévin.

110e mention : Dezeveluyt Elie, Chavet René, Bondt Alfred, Leclercq Lévin.

111e mention : Dezeveluyt Elie, Chavet René, Bondt Alfred, Leclercq Lévin.

112e mention : Dezeveluyt Elie, Chavet René, Bondt Alfred, Leclercq Lévin.

113e mention : Dezeveluyt Elie, Chavet René, Bondt Alfred, Leclercq Lévin.

114e mention : Dezeveluyt Elie, Chavet René, Bondt Alfred, Leclercq Lévin.

115e mention : Dezeveluyt Elie, Chavet René, Bondt Alfred, Leclercq Lévin.

116e mention : Dezeveluyt Elie, Chavet